



Lycée professionnel Bernard Chochoy
Rue Marx Dormoy
62380 LUMBRES

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

FOURNITURE DE PRODUITS LAITIERS, ŒUFS
COQUILLES, OVOPRODUITS ET TRAITEURS FRAIS
NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES
DE RESTAURATION DES LYCEES ET COLLEGES
ADHERENTS DU GROUPEMENT DE COMMANDE BOFT
LITTORAL

Lot N° 3 - Œufs coquilles

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

NOTIFIE LE

..... / /

Groupement d'achat Produits laitiers, ovoproduits, fromages et traiteur frais

Zone Littorale - Bassins d'emploi 5 (Dunkerque - Flandres), 13 (Calaisis -
Audomarois) et 14 (Boulonnais - Montreuillois)

Lycée professionnel Bernard Chochoy - Rue Marx Dormoy - 62380 LUMBRES

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 - Objet	4
3.2 - Mode de passation	4
3.3 - Forme de contrat.....	4
4 - Prix.....	5
5 - Durée de l'accord-cadre.....	6
6 - Paiement.....	6
7 - Avance	6
8 - Nomenclature(s).....	7
9 - Signature.....	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : **Le Lycée Professionnel Bernard Chochoy - Rue Marx Dormoy - 62380 LUMBRES**

Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes BOFT LITTORAL dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe 2 du présent acte d'engagement.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Proviseur du Lycée Professionnel Bernard Chochoy.
Ordonnateur : Il est indiqué à l'annexe 2 du présent document pour chaque EPLE.

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° CCAP qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;
X Le signataire (Candidat individuel),

M Olivier FRANCOIS
Agissant en qualité de **Directeur**

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

X engage la société **POMONA PASSION FROID** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale **POMONA PASSION FROID**
Adresse **7 rue de l'EUROPE BP 245 59462 LOMME CEDEX**
Adresse électronique **ppf-lom-marchespublics@passionfroid.fr**
Numéro de téléphone **03.20.08.50.50** Télécopie **03.20.08.50.04.**
Numéro de SIRET **552 044 992 014 83** Code APE **513V**
Numéro de TVA intracommunautaire **FR 565 520 449 92**

Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de
désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint

(1) Date et signature originales
(2) Date et signature originales

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'approvisionnement en produits laitiers, œufs coquilles, ovoproduits et traiteurs frais pour les adhérents au groupement de commandes du Lycée Professionnel Bernard Chochoy.

Le titulaire de l'accord-cadre:

Il exécute l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du présent CCAP et des autres pièces constituant l'ensemble contractuel, défini à l'article 2 du présent CCAP.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 8 lots.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre à bons de commande mono attributaire avec minimum et maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

La quantité totale des prestations pour le groupement de commandes et pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

L'engagement propre à chaque adhérent au groupement de commandes est indiqué à l'annexe N°3 de l'acte d'engagement

(1) Date et signature originales
(2) Date et signature originales

Le montant total des prestations pour le groupement de commandes et pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

Pour le lot n°1 - Produits traiteurs frais

Période	Minimum	Maximum
3 ans	205 029.66€	604 028.55€

Pour le lot n°2 - Ovoproduits

Période	Minimum	Maximum
3 ans	117 005.23€	630 690.02€

Pour le lot n°3 - Œufs coquilles

Période	Minimum	Maximum
3 ans	20 120.74€	60 301.84€

Pour le lot n°4 - Fromages de qualité standard

Période	Minimum	Maximum
3 ans	308 716,88€	973 289.99€

Pour le lot n°5 - Produits laitiers standards

Période	Minimum	Maximum
3 ans	625 921.67€	1 702 946.71€

Pour le lot n°6 - Produits laitiers et fromages de qualité supérieure

Période	Minimum	Maximum
3 ans	58 335.60€	145 839.00€

Pour le lot n°7 - Produits laitiers préparés à la ferme

Période	Minimum	Maximum
3 ans	44 164.56€	146 411.40€

Commenté [TX1]: Rajouter un tableau en cas de lot 8

Pour le lot n°8 - Desserts et jus de fruits réfrigérés

Période	Minimum	Maximum
3 ans	59 757.30€	149 393.24€

Pour des besoins occasionnels de faible montant, dans le cadre d'opérations de valorisation de produits alimentaires spécifiques, le pouvoir adjudicateur peut s'adresser à un prestataire autre que le titulaire du marché, pour autant que le montant cumulé de tels achats ne dépasse pas 1% du montant total des

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

commandes effectuées sur le marché, ni la somme de 10 000 euros HT sur la durée du marché. Le recours à cette possibilité ne dispense pas le pouvoir adjudicateur de respecter son engagement de passer des commandes à hauteur du montant minimum pour lequel il s'est engagé sur le marché.

4 - Prix

- Pour l'ensemble des lots : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires
- Pour les lots 1,2,3,4,5,6 et 8 : Prix sur la base du catalogue des prix publics du fournisseur pour les produits non listés au bordereau de prix unitaires
Lorsque les produits ne sont pas listés au BPU, pour des besoins occasionnels, chaque membre du groupement pourra aussi commander des produits sur la base des prix du catalogue remis par le titulaire du marché. Les prestations devront être directement liées à l'objet du lot et seront rémunérées par application du prix public du fournisseur duquel sera retranché le pourcentage de remise accordé par ce dernier dans le bordereau de prix unitaires.

Pour le lot 7, Produits laitiers préparés à la ferme, il n'est pas prévu d'achats sur la base des prix catalogue. L'engagement de commandes des adhérents ne porte que sur les produits listés dans le Bordereau de Prix Unitaires.

- Offres Promotionnelles

Le titulaire s'engage à faire bénéficier aux adhérents des prix des offres promotionnelles qu'il propose à l'ensemble de sa clientèle. Ces prix s'appliquent pendant cette période promotionnelle, à condition qu'ils conduisent à des prix inférieurs à ceux résultant de l'application du marché. Ces promotions doivent être transmises, sous la forme d'un écrit, aux adhérents. Elles sont franco de port et d'emballage dans les conditions définies à l'article 8.1 du CCAP.

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Chaque membre du groupement se libèrera des sommes dues au titre des marchés subséquents en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : **LILLE NORD ENTREPRISES**
pour les prestations suivantes : **Fournitures de denrées alimentaires**
Domiciliation : **LILLE NORD ENTREPRISES**
Code banque : **30003** Code guichet : **01110** N° de compte : **00020070545** Clé RIB : **31**
IBAN : **FR76 3000 3011 1000 0200 7054 531**
BIC : **SOGEFRPP**

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

(1) Date et signature originales
(2) Date et signature originales

SOCIETE GENERALE**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Titulaire du Compte : POMONA SURGELES
 BP 245
 2 E AVENUE ZAMIN
 BOITE POSTALE 245 BOITE POSTALE
 59462 LOMME CEDEX

Domiciliation : LILLE NORD ENTREPRISES (01100)

Identification nationale (RIB)
 30003 01110 00020070545 31
 Code Banque Code Guichet Numéro de Compte CRIB

Identification internationale (IBAN)
 IBAN FR76 3000 3011 1000 0200 7054 531

Identifiant International de la Banque (IBC)
 SOGEFRPP

E3X0903C03834 EUR 080310 C 01288

Prélevement automatique.
 Titré Spéciale ci-dessus.

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON
 OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
15800000-6	Produits alimentaires divers			

Lot(s)	Objet principal	Libellé objet principal	Objet suppl.	Objet suppl.	Objet suppl.
1	15894300-4	Plats préparés.			
2	03142500-3	Œufs.			
3	03142500-3	Œufs.			

- (1) Date et signature originales
 (2) Date et signature originales

4	15540000-5	Fromages.			
5	15500000-3	Produits laitiers.			
6	15500000-3	Produits laitiers			
7	15500000-3	Produits laitiers			
8	15321000-4	Jus de fruits réfrigérés			

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A LOMME
Le 12 Septembre 2018

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement




PassionFroid
groupement

PassionFroid Nord
7 rue de l'Europe - BP 245
59462 LOMME CEDEX

Lomme : 03 20 08 50 50 Rouen : 02 35 18 25 80
Amiens : 03 22 39 94 07 Boulogne/Mer : 03 21 31 73 29
N° Siret : 552 044 992 01483 - www.passionfroid.fr

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A

Le

Signature 1

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité de l'accord cadre dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent à l'accord cadre (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ²

(1) Date et signature originales
(2) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			